

ministère  
de l'Équipement  
des Transports  
de l'Aménagement  
du territoire  
du Tourisme  
et de la Mer



direction  
de la Recherche  
et des Affaires  
scientifiques et  
techniques  
sous-direction  
du Développement  
scientifique et  
technique

---

## note à l'attention de Monsieur Ronan RIOU

**Chargé de mission à la DRAST  
Sous-direction du développement scientifique et technique**

**La Défense**, le 27 septembre 2004

**objet :** Organisation en réseau des activités chaussées et contrôle des chantiers – chaussées et terrassement – des laboratoires : mission d'étude confiée à Ronan Riou

**affaire suivie par :** André Horth - DRAST/DST  
tél. 01 40 81 63 01, fax 01 40 81 63 03  
mél. Andre.Horth@equipement.gouv.fr

En réponse à la demande de M. de Robien formulée le 29 juin 2004 lors de la rencontre avec les directeurs et chefs de services, la Direction des Routes a précisé en juillet les modalités et le calendrier de la réflexion à conduire sur l'organisation des services routiers.

Le dispositif prévoit un sous-chantier « Missions et organisation des services dans les domaines de l'investissement, de l'entretien et de l'exploitation » lequel concernera particulièrement les relations entre les futurs services et le RST et la définition de la « fonction laboratoire ».

Même si cette réflexion est en elle-même un chantier complexe elle paraît ne pas pouvoir être déconnectée des questions d'organisation en réseau qui concernent les unités du RST, en particulier les LRPC, et dont l'importance est soulignée par les documents d'orientation stratégique. A ce titre des préconisations ont été émises dans un passé récent :

- la carte stratégique des LRPC d'avril 2001 élaborée sous l'égide du comité inter LPC qui par domaine précise les activités qui doivent être présentes dans chaque LRPC et celles de nature à être organisées à l'échelle du CETE, ou bien concentrées sur quelques sites à vocation nationale,

- le rapport de juillet 2001 de l'atelier GTC qui donne un dimensionnement minimal aux équipes chargées des chaussées et du contrôle des chantiers – chaussées et terrassements – et qui dresse un état des lieux des moyens présents dans les laboratoires départementaux avec quelques indications sur l'articulation de leurs activités et de celles des LRPC,
- les rapports d'atelier OA (août 2002, novembre 2003) qui définissent un noyau dur de moyens en LRPC et analysent les effectifs et compétences en place au regard des priorités stratégiques.

Les propositions formulées par ces rapports ont été prises en considération lors de l'élaboration des plans d'action des CETE en 2001 et 2002 et sont dans une certaine mesure aujourd'hui mises en œuvre.

Le comité inter LPC a engagé un bilan de l'application de la carte stratégique qui devrait être disponible pour novembre 2004. Un tel bilan serait également utile pour les autres rapports, complémentaires de la carte stratégique parce qu'ils introduisent une dimension quantitative.

La question des ouvrages d'art paraît devoir être traitée de manière spécifique dans le cadre du chantier « Organisation des services routiers ».

Afin d'apporter des éléments d'éclairage aux travaux des groupes mis en place par la Direction des Routes, et dans un souci de complémentarité entre le RST et les services déconcentrés, tant du point de vue des missions que de l'organisation des services, il vous est demandé :

- de dresser un bilan de la mise en œuvre des préconisations du rapport de l'atelier GTC dans le domaine des chaussées et contrôles des chantiers – chaussées et terrassements,
- d'approfondir la connaissance des moyens de laboratoire routier présents dans les DDE et Conseils Généraux, de leur utilisation (activité, bénéficiaires,...) et des liens existants avec les LRPC,
- en chaussées et contrôle des chantiers – chaussées et terrassement :
  - à partir de la situation actuelle, d'effectuer une analyse prévisionnelle de l'activité par principaux donneurs d'ordres et selon sa nature,
  - de distinguer par spécialité les effectifs correspondants,
  - d'en déduire les évolutions possibles au vu des changements attendus.

Ces travaux seront menés en liaison avec les directeurs de CETE, le comité inter LPC et les animateurs de l'atelier GTC au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2004. Ils tiendront compte notamment de l'enquête conduite en 2002 par la DRAST auprès des CETE relative aux suites du rapport d'atelier GTC, et se référeront en particulier aux contributions du club des directeurs de CETE.

D'autres champs d'activité des laboratoires, comme celui des études géotechniques, ne sont pas couverts par la présente mission qui se focalise sur les domaines partagés avec les services territoriaux. Pour mémoire, l'amélioration de l'organisation en réseau en géotechnique fait l'objet d'un programme de nouvelles actions structurantes (PAS).

Votre méthode de travail ainsi qu'un planning prévisionnel seront produits et me seront transmis avant le **1<sup>er</sup> octobre 2004**. Votre rapport de mission, en version provisoire, est attendu pour le **15 décembre 2004**.

*L'ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées  
Chargé de la sous-direction du  
développement scientifique et technique*

Signé  
André HORTH

**copie à :** M. le directeur des Routes

MM. les directeurs du SETRA, du LCPC et des CETE, Mme E.Humbert, DREIF

M. M.Tassone, CETE Méditerranée, animateur du comité inter LPC

MM. J.P.Magnan, T.Kretz, LCPC, Mme H. Abel, SETRA, animateurs des ateliers GTC et OA

ministère  
de l'Équipement  
des Transports  
de l'Aménagement  
du territoire  
du Tourisme  
et de la Mer



direction  
de la Recherche  
et des Affaires  
scientifiques et  
techniques  
sous-direction  
du Développement  
scientifique et  
technique

---

note à l'attention de  
MM. les directeurs de CETE  
Mme la directrice adjointe de la DREIF  
Chargée de la fonction CETE

La Défense, le 18 octobre 2004

**objet :** Organisation en réseau des laboratoires, en chaussées et en contrôle des chantiers – chaussées et terrassements

**référence :** Note DRAST / DST du 27 septembre 2004

**affaire suivie par :** Ronan Riou - DRAST/DST  
tél. 01 40 81 29 52, fax 01 40 81 63 03  
mél. [ronan.riou@equipement.gouv.fr](mailto:ronan.riou@equipement.gouv.fr)

Par note citée en référence, j'ai confié à M. Ronan Riou une mission sur l'organisation en réseau des laboratoires, dans le domaine des chaussées et du contrôle des chantiers – chaussées et terrassements.

Comme cela lui était demandé celui-ci a produit une méthode de travail pour accomplir cette mission, assortie d'un planning prévisionnel. Ces éléments ont été présentés au comité de suivi de la stratégie lors de la réunion du 6 octobre et ont fait l'objet ensuite d'observations écrites de votre part.

Je vous transmets à présent la méthode et le questionnaire mis à jour en tenant compte autant que possible des remarques formulées.

Les réponses au questionnaire devront être retournées à la DRAST, à l'attention de M. Ronan Riou, pour le **15 novembre 2004**. Les entretiens qui seront programmés dans les CETE pour la fin novembre et le début décembre s'appuieront sur vos réponses au questionnaires, et notamment sur les premiers éléments de synthèse qui auront pu en être tirés.

*L'ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées  
Chargé de la sous-direction du  
développement scientifique et technique*

Signé  
André HORTH

Tour Pascal B  
92055 La Défense cedex  
téléphone :  
01 40 81 63 49  
télécopie :  
01 40 81 63 03  
mél. DST.DRAST  
[@equipement.gouv.fr](mailto:@equipement.gouv.fr)

**PJ :** Méthode de travail – Questionnaire

Rappel des préconisations de l'atelier GTC (document transmis le 12 mars 2002)

**Copies :** MM. les directeurs du SETRA et du LCPC,

MM. P.Chambon, SETRA, J.M.Piau, J.P.Magnan, LCPC

M. M.Tassone, CETE Méditerranée, animateur du comité inter LPC

## Chaussées et contrôle des chantiers – chaussées et terrassements

### Etude relative à l'organisation en réseau des laboratoires

#### METHODE DE TRAVAIL

L'étude comprend trois volets :

- le bilan de la mise en œuvre des préconisations du rapport d'atelier GTC,
- la situation des laboratoires départementaux,
- l'évolution de l'activité, celle prévisible des effectifs et de l'organisation correspondants.
- 

La méthode adoptée repose sur des entretiens pour coordonner la mission avec les réflexions menées par ailleurs, chez les organismes têtes de réseau principalement, et une enquête auprès des CETE, sous la forme d'un questionnaire à remplir, suivi d'entretiens.

#### A) Les entretiens

##### *En début de mission (octobre) :*

- Un entretien avec le directeur technique « Chaussées » du LCPC afin d'évaluer l'actualité des préconisations du rapport de l'atelier GTC de juillet 2001 et de connaître l'avis du LCPC sur le devenir des prestations du domaine « Chaussées » et des contrôles de chantier – chaussées et terrassement – après décentralisation.
- Un entretien avec le responsable du CSTR du SETRA portant sur le même objet.

##### *Dans un deuxième temps (fin novembre – début décembre) :*

- Un entretien avec les représentants du Comité inter-LPC pour faire le lien entre la présente mission et le travail d'évaluation en cours de la mise en œuvre de la carte « stratégique » des LRPC, pour s'assurer de la complémentarité des deux études.
- Dans chaque CETE un entretien avec le directeur (la directrice adjointe en charge de l'activité CETE pour la DREIF) et les personnes dont il (elle) souhaitera s'entourer, directeurs des LRPC, ...en s'appuyant sur le questionnaire qui aura été renseigné et transmis à la DRAST pour le **15 novembre** ainsi que sur une première synthèse des réponses, dans la mesure où elles auront été adressées dans les délais à la DRAST.

#### B) Le questionnaire

Le questionnaire dont le détail figure ci-après doit permettre de rassembler les éléments nécessaires pour répondre aux 3 volets de l'étude. Il portera donc sur les unités des CETE avec :

- le recensement des effectifs en place, par spécialité et par catégorie, et les perspectives de renouvellement,
- le recensement des appareils non courants,
- l'organisation actuelle et les possibilités d'évolution en référence aux préconisations du rapport d'atelier GTC (c.f. document récapitulatif du 12 mars 2002),
- pour chaque spécialité l'analyse de l'activité par type de client, et par nature, dans la situation actuelle et de manière prévisionnelle au vu des facteurs d'évolution, concurrence, transferts de voirie, nouvelle organisation,...

et sur les laboratoires départementaux, en recensant leurs moyens, en analysant leur activité, pour tous les domaines, par spécialité, selon les bénéficiaires, en évaluant leur positionnement à l'avenir sur le RRN et sur les autres réseaux, et en précisant leur rattachement administratif et leurs liens avec le CETE. Des éléments sur la concurrence privée sont également demandés.

## Chaussées et contrôle des chantiers – chaussées et terrassements

### Etude relative à l'organisation en réseau des laboratoires

#### QUESTIONNAIRE

#### A) Le recensement des moyens du CETE (au 1<sup>er</sup> novembre 2004)

a) Par unité du CETE (LRPC, département d'étude) les effectifs

Agents (*) (Nom, prénom)	Année de naissance	Ancienneté	Catégorie Fct. Publique	Répartition de l'activité (**)		
				Etudes de matériaux	Contrôles de chantiers	Conception et gestion du patrimoine

(\*) pour les postes vacants indiquer « X » si le recrutement est autorisé par le directeur de CETE

(\*\*) en % de temps plein (total 50% pour un agent à mi-temps), en moyenne sur l'année écoulée

b) Liste des appareils non courants : moyens de contrôle spécialisés (type « Radar », remorque « Adhéra »,...), appareils d'auscultation à grand rendement, gros matériels d'études spécifiques (type « Mefisto »,...)

#### B) L'organisation du CETE

a) Fourniture des organigrammes détaillés

b) Liste des compétences spécifiques mises en réseau en inter CETE (ERA, ER, points d'appui, etc...) ou à l'échelle du CETE

c) Evolution des effectifs après application, par spécialité, des préconisations de l'atelier GTC – Ecarts par rapport aux noyaux durs définis dans le rapport de juillet 2001.

#### C) L'activité du CETE

a) Par unité du CETE (LRPC, département d'étude), en k€(CA 2003)

Spécialités	Etat			Etat		Tiers	
	DAC-STC	Futures RN	RN à déclasser	Rech.- Méth.	Ingénierie	CG	autres
Etudes de matériaux							
Assistance réalisation chantiers							
Conception et gestion patrimoine							

b) Commentaires sur les tendances d'évolution (typologie des clients tiers, concurrence, nature d'activité – stratégique ou « alimentaire »,...)

**D) Les laboratoires départementaux**

a) Etat des lieux (*à remplir à partir des connaissances existantes ou facilement accessibles*)

Par zone d'action de LRPC

Dépt.	Rattachement (Cellule GR, Parc, C.G.)	Effectif (réel 1 <sup>er</sup> nov. par cat. F.P.)	Certification Qualité	Répartition de l'activité (*)					
				Nature		Clients			
				Ch. Terr.	OA Béton	RRN actuel	RRN futur	CG	Autres

(\*) En chiffre d'affaire (2003) ou en %, en fonction des renseignements qu'il est possible d'obtenir sans conduire une enquête approfondie

b) Commentaires, notamment sur les liens entre laboratoires départementaux et CETE, et sur les intentions éventuellement manifestées localement.

**E) Les moyens du privé**

a) Etat des lieux (*à remplir à partir des connaissances existantes ou facilement accessibles*)

Par zone d'action de LRPC

Laboratoire ou B.E.	Effectif	Certification Qualité	Répartition de l'activité (*)						
			Nature		Clients				
			Ch. Terr.	OA Béton	RRN actuel	RRN futur	CG	Autres	

(\*) En chiffre d'affaire (2003) ou en %, en fonction des renseignements qu'il est possible d'obtenir sans conduire une enquête approfondie

b) Commentaires, notamment sur les partenariats avec le CETE, et sur les stratégies des concurrents privés.

**F) Les évolutions possibles de l'organisation – Etude des complémentarités**

*(en chaussées et contrôles de chantiers – chaussées et terrassements)*

a) L'organisation en réseau entre les différents CETE, notamment à partir des compétences présentes dans votre CETE qui pourraient avoir vocation à être mises en réseau.

b) Le partage des rôles entre CETE, services routiers, laboratoires susceptibles d'exister dans les CG (au-delà de ceux déjà rattachés à un C.G.), organismes privés...